

SEANCE N° 9/2016 DU 5 DECEMBRE 2016

Début: 16.00 heures

Présents:

C S V

WOLTER Michel, Bourgmestre
STURM Richard, Échevin
PIRROTTE Frank, Conseiller
HAMES Joseph, Conseiller
SCHOLLER Guy, Conseiller

L S A P

CRUCHTEN Yves, Conseiller
THILL Jos, Conseiller
FUSULIER Lucien, Conseiller
REUTER Fred, Conseiller
RUCKERT Arsène, Conseiller
DUPREL Mireille, Conseillère

DÉI GRÉNG

SIEBENALER-THILL Josée-Anne, Échevine
HANSEN Marc, Conseiller

D P

FUNCK Nico, Conseiller, excusé

B I G K

JEANPAUL Jeannot, Echevin
ROBINET René, Conseiller

INDÉPENDANT

SCHMIT Danielle, Conseillère

ORDRE DU JOUR:

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Office Social Käerjeng : Approbation du budget rectifié 2016 et du projet de budget 2017.
- 3) Office social Käerjeng : Renouvellement partiel du conseil d'administration, conformément à la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale.
- 4) Discussion et vote du budget rectifié 2016 et du projet de budget 2017.
 - Réponses aux questions des conseillers
 - Prise de position des partis politiques
 - Vote du budget rectifié 2016
 - Vote du budget 2017
- 5) Personnel communal – Fixation des effectifs du cadre fermé des fonctionnaires communaux pour l'année 2017.
- 6) SICONA-OUEST – Budget ordinaire 3/542/648212/99001S - Approbation du programme d'action annuel 2017.
- 7) Subvention aux particuliers dans le cadre du pacte climat, destinée à l'achat d'un vélo à assistance électrique favorisant la mobilité douce - Art.3/590/648120/99002 P
- 8) Transaction immobilière – Approbation de l'acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et la Fabrique d'Église de Bascharage en relation avec l'acquisition d'un terrain au lieu-dit « Auf Acker » d'une contenance de 43,40 ares.

- 9) Transaction immobilière – Approbation de l’acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et les époux Back Scheerer en relation avec un échange de terrains avec paiement d’une soulte au lieu-dit « Rue du X Septembre » à Bascharage.
- 10) Exposition « Les Luxembourgeois et la Grande Guerre » - Approbation de la convention conclue entre le collège des bourgmestre et échevins et l’association sans but lucratif « Cercle Culturel Claus Cito ».
- 11) Commissions consultatives de la commune de Käerjeng – Remplacement de membres démissionnaires.
- 12) Motion concernant la campagne de sensibilisation gouvernementale « Ensemble contre le gaspillage alimentaire ! », introduite par le conseiller Yves Cruchten (LSAP) en date du 25 novembre 2016.
- 13) Questions et réponses.

Point 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : J'invite tous les membres du conseil communal au traditionnel marché de Noël du weekend prochain. L'ouverture officielle est fixée au vendredi 18.00 heures.

Le 13 janvier prochain, la Commune organisera sa fête du personnel au HALL75, où tous les membres du conseil communal sont cordialement invités.

Poin2) Office Social Käerjeng : Approbation du budget rectifié 2016 et du projet de budget 2017.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Les documents ont pu être consultés dans le dossier et les chiffres se résument comme suit :

Tableau Récapitulatif du Budget rectifié 2016	Montants votés par la commission d'administration	
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	909.387,97	520,94
Total des dépenses	541.322,49	520,00
Boni propre à l'exercice	368.065,48	
Mali propre à l'exercice		
Boni du compte de 2015	79.641,27	159.320,94
Mali du compte de 2015		
Boni général	447.706,75	159.320,94
Mali général		
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire		
Boni fin 2016	447.706,75	159.320,94
Mali fin 2016		

Tableau Récapitulatif du Budget 2017	Montants votés par la commission d'administration	
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	652.456,66	270,00
Total des dépenses	614.336,65	270,00
Boni propre à l'exercice	38.120,01	
Mali propre à l'exercice		
Boni fin 2016	447.706,75	159.320,94
Mali fin 2016		
Boni général	485.826,76	159.320,94
Mali général		
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire		
Boni définitif	485.826,76	159.320,94
Mali définitif		

Les deux documents ont trouvé l'aval du conseil d'administration, réuni en séance du 25 octobre 2016.

Budget rectifié 2016 : Approbation unanime.

Budget 2017 : Approbation unanime.

Point 3) Office social Käerjeng : Renouvellement partiel du conseil d'administration, conformément à la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale.

Conformément aux dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseiller Marc Hansen (déi gréng) ne participe ni à la discussion ni au vote.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Conformément à l'article 14 alinéa 2 de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale, le conseil d'administration se renouvelle tous les trois ans par moitié ou par moitié plus un ou moins un demi. Considérant que les membres Jean-Marie BRUCH, Marc HANSEN, Albertine HOELPES et Mariette LIMPACH sont sortants et que par un appel public quatre personnes, à savoir Marc Hansen, Albertine Hoelpes, Mariette Limpach et Marc Muller ont déposé leur candidature.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP) : Par quel moyen a-t-il été fait appel au public ?

Alain SCHWARZ (Secrétaire communal) : Par voie d'affichage.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP) : On aurait pu faire appel au public par annonce dans divers quotidiens ?

Approbation unanime.

Point 4) Discussion et vote du budget rectifié 2016 et du projet de budget 2017.

Réponses aux questions des conseillers

Prise de position des partis politiques

Vote du budget rectifié 2016

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Les questions des conseillers du LSAP ont été introduites dans les délais, ce qui nous a permis de vous répondre par écrit. Nous pouvons donc passer directement aux discussions, respectivement aux prises de position des partis.

Conseiller Marc HANSEN (déi gréng) : Je veux tout d'abord remercier tous ceux qui ont collaboré à l'établissement du présent document. Un grand merci va à l'adresse de Monsieur Claude Freichel.

Nous approuvons, qu'après de longues discussions, la réforme des finances communales soit enfin engagée, ayant comme résultat que les communes se rapprochent de plus en plus, par le fait d'une répartition plus équitable des deniers publics. Certes, il aurait été préférable de disposer d'un tableau comparatif reprenant la répartition des deniers entre les différentes communes d'après l'ancienne et la nouvelle clef de répartition. Toutefois, en tenant compte de

l'impôt commercial, des diverses dotations de l'Etat et de l'abolition de la participation communale aux traitements du personnel enseignant, j'ai l'impression que cette réforme a un impact financier favorable pour la commune de Käerjeng. Il faudra néanmoins attendre les années à venir pour, le cas échéant, adapter la réforme des finances communales.

Même s'il existe encore d'autres causes que la réforme des finances, nous constatons que l'excédent du budget ordinaire 2017 (4 millions) est plus confortable que celui prévu pour 2016 (1,15 million) et pour l'année d'avant (1,5 million).

Comme les membres de la commission des finances, déi gréng restent d'avis qu'il faut veiller de près l'évolution des recettes par rapport aux dépenses, afin de garantir un excédent au budget ordinaire pour continuer à investir dans le futur.

Comme ce budget est le dernier de la période législative en cours, déi gréng souhaite présenter un bilan des activités de l'actuelle majorité politique. Notre ambition consistait dès le début dans le but de rapprocher les deux anciennes communes de Bascharage et de Clemency pour en créer l'entité de Käerjeng, avec des structures modernes et adaptées dans les domaines du sport, de la culture et des autres infrastructures communales. Nous sommes d'avis que nous avons bien atteint ce but.

Lors de la fusion des deux communes, nous avons unifié les taxes et tarifs, les plans d'aménagement généraux et règlements généraux de la circulation. En plus, la majorité politique a intensivement travaillé sur la réalisation des projets de fusion. Ont été terminés, les ateliers communaux avec son château d'eau, la maison relais à Clemency et les nouveaux locaux du club de football à Clemency. Le "Käerjenger Treff" est actuellement en construction et sera inauguré au courant de l'année en cours. Celui de Clemency devrait être entamé en 2018. À la fin de l'exercice 2017, notre Commune devrait avoir investi quelque 23 millions d'euros dans les projets de fusion. En contrepartie, l'État aura participé avec un montant de 16 millions d'euros. Nous regrettons cependant que l'État refuse de subventionner nos deux centres culturels aussi longtemps que les projets de la première liste ne soient pas entièrement réalisés.

À part ces projets d'investissement, la Commune a beaucoup discuté avec ses citoyens et sociétés locales pour mener à bonne fin la fusion au niveau humain. Nous avons organisé régulièrement des réunions d'information à Bascharage et Clemency pour renseigner nos citoyens sur l'évolution de la fusion et des projets en cours d'exécution.

Il me semble également important de souligner que la Commune investit dans la modernisation des cinq localités. Nous avons veillé dès le début à ce que nos citoyens n'aient pas l'impression d'être défavorisés. Il est évident que l'un ou l'autre projet était prioritaire, mais nous veillons strictement à ce que toutes nos localités évoluent positivement.

La modernisation des infrastructures sportives vient d'être réalisée. Le « Käerjenger Dribbel » dispose dorénavant de deux terrains synthétiques, Clemency a reçu de nouvelles structures pour son club de football et Linger dispose d'un nouveau hall sportif, hébergeant le club de tennis de table.

Les infrastructures culturelles sont en cours de réalisation, respectivement en planification. Le « Käerjenger Treff » sera inauguré au courant de l'année et celui de Clemency est dans la phase de planification. Déi gréng sont d'avis qu'avec la réalisation de tous ces projets, nos sociétés locales disposeront définitivement d'infrastructures adéquates pour évoluer dans les meilleures conditions.

L'acquisition des structures provisoires du LTPS a permis à notre école de musique de trouver des locaux appropriés, la « Villa Bofferding » étant devenue trop petite. Ce déménagement nous a permis de rapprocher l'école de musique au site scolaire avec sa maison relais. Les enfants peuvent dorénavant circuler en toute sécurité entre les diverses entités.

Au niveau des infrastructures scolaires, nous avons déjà pu réaliser la maison relais à Clemency, alors que les travaux pour l'école préscolaire et précoce sont en cours. À Bascharage, après l'ouverture du « Käerjenger Treff », l'ancien HALL75 sera démoli pour faire place à une nouvelle structure au profit de l'enseignement préscolaire avec maison relais intégrée.

En ce qui concerne les infrastructures communales, nous avons pu mettre en place un centre de recyclage qui connaît un succès incroyable. Le nouveau château d'eau est le garant pour un meilleur approvisionnement en eau potable et les ateliers communaux permettent à nos services techniques de travailler dans des conditions adéquates. Les anciens locaux du LTPS ont également permis aux services administratifs du service technique à travailler dans les conditions optimisées.

Au niveau des infrastructures routières et souterraines, la Commune a investi considérablement dans toutes cinq localités. Je veux citer que les projets inscrits dans les budgets 2016 et 2017.

La « Rue de la Résistance » avec son nouveau parking derrière l'église à Bascharage sera terminée au courant de l'année. Ainsi tout le centre de la localité autour de la place « Claus Cito » a trouvé un nouveau caractère accueillant.

Le réaménagement de la « Rue des Prés » contribuera à un apaisement substantiel de la circulation et résoudra en même temps les problèmes actuels de l'évacuation des eaux de surfaces.

Pendant l'année 2017, nous allons renouveler les réseaux souterrains au centre de la localité de Hautcharage. D'autre part, le nouveau règlement de la circulation contribuera à une amélioration de la circulation dans les rues « de l'Église », « du Chœur », « du Moulin » et « Klosebiërg », une nette amélioration de la qualité de vie des riverains.

À Clemency, nous pourrions enfin entamer le renouvellement des « Rue de la Gare » et « Rue de Fingig », un chantier qui jusqu'à présent avait été bloqué par l'Administration des Ponts & Chaussées. Un autre chantier concerne la « Rue des Champs ».

D'autres travaux importants à Clemency sont planifiés pour les années à venir, à côté des nouvelles infrastructures, un nouveau parking sera aménagé pour faire face à la pénurie des places de stationnement autour du campus scolaire, sportif et culturel.

La Commune a également investi substantiellement dans les réseaux d'eau et de canalisation. Un nouveau château d'eau a été érigé au lieu-dit « Zaemer » à Bascharage et divers bassins de rétention ont été construits pour prévenir aux problèmes d'inondation. Clemency a enfin reçu une conduite annulaire pour garantir un approvisionnement permanent en eau potable. Une nouvelle conduite d'eau est prévue entre Fingig et Hautcharage pour améliorer l'approvisionnement de Hautcharage. Finalement, la station d'épuration du SIACH sera agrandie, alors que le SIDERO planifie la construction d'une nouvelle station d'épuration à Steinfort, au profit des localités de Clemency et Fingig.

En matière du développement durable, nous avons rejoint le Pacte Climat et nous faisons élaborer un concept énergétique servant de base pour tous nos futurs projets. En même temps, notre Commune s'engage activement dans des projets de coopération pour le tiers monde.

Notre coopération avec « Info-Point » de MyEnergy, nous offrons une consultation gratuite à nos citoyens en matière d'efficacité énergétique.

En 2015, nous avons rejoint le Pacte Climat et atteint 52,3 % lors du premier contrôle, ce qui nous a permis de toucher une recette supplémentaire de 250.000€, un montant qui est intégralement investi dans des projets énergétiques communaux et privés. Ce subside annuel

est garanti pour la durée de quatre ans. À partir de 2018, nous devons démontrer que nous ayons fait des progrès, autrement le montant sera réduit à 70%.

Concrètement ,cette recette supplémentaire est investie dans des campagnes de sensibilisation et de liquidation de subsides au profit des citoyens pour les encourager d'investir dans des projets énergétiques. Il est également prévu d'ériger des « M-boxes » pour le stationnement de vélos. En 2017, nous lançons une campagne d'énergie solaire en collaboration avec l' « Energiepark Réiden ». Un de ces projets consiste à aménager des carports avec cellules solaires, permettant de charges des voitures électriques. Un autre projet dénommé « Schoulgaart » consiste à éveiller l'intérêt des jeunes à la culture des potagers.

À côté des projets en faveur des citoyens, la Commune investit également dans des projets en faveur du climat. En 2016, la toiture de la maison communale a été entièrement isolée et une pompe à absorption à gaz a été installée dans la maison relais. En 2017, le « Käerjenger Treff » sera équipé d'une installation photovoltaïque, des passeports énergétiques vont être dressés pour divers bâtiments communaux et l'acquisition de vélos à assistance électrique permet à notre personnel de se déplacer dans le sens de la mobilité douce. D'autre part, des voitures électriques seront acquises pour nos services communaux et nos bâtiments communaux seront équipés de pompes de chauffage à efficacité énergétique.

Par des projets concrets, vous pouvez constater que la Commune s'engage sérieusement dans le domaine du climat. Ainsi, les projets « Käerjenger Treff » et écoles préscolaire et précoce respectent les normes énergétiques de la catégorie « Triple A ». Comme le château d'eau à Bascharage, la nouvelle école à Clemency sera également équipée d'une installation photovoltaïque. Une installation similaire est projetée à Bascharage en 2018.

Dans le domaine de l'éclairage public, la Commune mise sur la technique LED.

Le transport public a bien été élargi dans le cadre de la fusion, l'offre a été étendue et le TICE desserve désormais les localités de Clemency et Fingig. Nous constatons également avec satisfaction que le TICE et les CFL fonctionnent 24/24 heures pendant les weekends et jours de fête.

Cette majorité politique mise fortement sur la mobilité douce et investit surtout dans l'amélioration et l'extension des infrastructures, afin de créer un dense réseau de pistes cyclables et de chemins piétonnier. La zone d'activités économiques reçoit également des trottoirs avec pistes cyclables, le projet devrait se réaliser en 2017. Des infrastructures similaires sont prévues le long du « Mierbaach » reliant toutes les installations communales au centre de la localité de Bascharage. Sont également prévus en 2017, des liaisons de pistes cyclables entre Clemency et Sélange, Hautcharage et Schouweiler.

Dans la séance d'aujourd'hui, nous invitons le conseil communal à donner son aval pour l'attribution d'une subvention aux particuliers en cas d'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

En 2017, nous allons également réaliser des itinéraires sécurisés pour les écoliers, les incitant ainsi à faire leurs trajets quotidiens à pied.

Nous sommes très actifs en matière de l'environnement. Avec l'introduction du nouveau concept pour le traitement des déchets, le taux des déchets résiduels a baissé de 33 % durant les dernières deux années. L'utilisation de gobelets réutilisables (Cup-System) est devenue une évidence pour toutes les grandes manifestations locales.

Nos forêts communales sont certifiées sous le label PEFC. La Commune acquiert régulièrement des terrains qui sont souvent destinés à réaliser des projets en coopération avec le SICONA (création et maintien de biotopes et agriculture extensive). Nous avons

également pris la décision de refuser tout usage de pesticide. Les « Griechten » ont été classés en zone de protection naturelle et la Commune s'est vue attribuer un terrain forestier de la société Delphi, sous condition que celui soit cultivé sous de stricts critères de protection de la nature.

Durant les dernières années, la majorité a réussi à unifier la Commune. Des points de rencontre ont été planifiés et aménagés. Ainsi, la place « Claus Cito » avec ses alentours est devenue un vrai centre de la localité de Bascharage. Plusieurs fois par année, les citoyens de la commune s'y rencontrent à l'occasion de la Fête nationale, du marché de Noël ou pour le « Käerjeng Live ». Dès la réalisation de la « Rue de la Résistance », le centre de Bascharage devient « zone 30 km/h ». Pour Clemency, nous prévoyons également que toutes les activités puissent se réaliser autour du nouveau centre. Un lieu de rencontre se créera pour tous ses habitants.

Notre Commune pense à toute génération d'âge. Ainsi, nous avons réaménagé une aire de jeux à Linger et d'autres sont en planification. Au centre de Hautcharage, après la démolition de l'ancienne école et du kiosque, nous réaliserons une grande aire de jeux au profit des enfants de toute la localité. Nous avons également pris la décision que dorénavant toutes nos aires de jeux reçoivent le label « Sécher Spillplazen ».

Un autre projet sous le thème « 50 Bänken fir Käerjeng » est spécialement destiné aux personnes plus âgées. Nous voulons, ensemble avec nos citoyens, mettre en place des bancs aux lieux adéquats sur tout le territoire de notre commune.

Encore quelques mots sur la modernisation de notre Commune. À part le réaménagement de nos bâtiments administratifs, nous misions également sur une bonne qualité interne de nos services, répondant aux besoins d'une commune de 10.000 habitants. Il a donc été nécessaire d'établir un nouvel organigramme, d'engager une architecte et de renforcer nos services par du personnel supplémentaire.

Déi gréng veulent donc également prendre position en relation avec les frais administratifs et plus spécialement dans le domaine informatique. Certes une dépense importante, mais absolument nécessaire pour garantir une évolution efficace et rationnelle de nos services.

Finalement, quelques mots sur la situation financière de notre commune, un facteur important dans le développement durable de notre communauté. Les subsides de la fusion nous permettent de réaliser les projets inscrits sur le programme de la fusion. Malheureusement cette subvention n'est pas accordée pour les projets de la deuxième liste prioritaire, aussi longtemps que ceux de la première ne sont pas complètement réalisés. Mais nous ne nous laissons pas décourager par ce processus et nous nous efforçons à atteindre les objectifs prédéfinis point par point.

Il faut non plus perdre de vue que bien d'autres projets fussent réalisés par les moyens propres de la commune. Nous nous sommes également permis d'avoir recours au fonds de réserve de 1,6 million d'euros pour garantir les projets de fusion non subventionnés par l'État, le tout sans devoir faire recours à un emprunt communal.

En 2017, la dette communale par habitant ne dépasse pas 1.000 €, ce qui représente un taux excellent, dont nous envient beaucoup de communes. Malgré un programme d'investissement ambitieux, la dette par tête d'habitant a baissé de 1.600 € en 2012 à moins de 1.000 € en 2017. La part des annuités budgétisée au service ordinaire baisse de 5% (2012) à 3,6% (2017).

En outre, cette majorité politique a su contrôler la masse salariale. Bien que du personnel supplémentaire a dû être engagé, les frais du personnel, 47,4% du budget ordinaire, nous

permettent toujours de réaliser un excédent de 4 millions d'euros, montant disponible pour être investi dans des projets inscrits au budget extraordinaire.

Déi gréng sont d'avis que l'actuelle majorité a contribué à une modernisation efficace de la commune de Käerjeng, tout en veillant sur une stricte gestion financière. Déi gréng soutiennent ce budget de la continuité.

Conseiller René ROBINET (BIGK) : La semaine passée, notre bourgmestre nous a présenté le dernier budget pour cette période législative. Durant les dernières 5 années, la Commune a investi quelque 75 millions d'euros et le programme pour l'année 2017 en prévoit la somme importante de 20 millions d'euros. Cet investissement a été rendu possible grâce à la fusion du 1^{er} janvier 2012.

Nous regrettons toutefois que les projets de logements sociaux et à coût modéré à Hautcharage et à Linger n'avancent pas dans la cadence prévue. Même critique vaut pour la construction d'une nouvelle maison de retraite et des structures d'accueil pour les réfugiés. La Commune a fait de son mieux dans tous ces projets, malheureusement l'avancement des travaux est indépendant de sa volonté.

Après les travaux de réaménagement de la « Rue de la Résistance » à Bascharage, la circulation au centre de la localité sera apaisée par l'introduction de la « zone 30 km/h ». Un règlement général de circulation pour toute la commune vient d'ailleurs d'être adopté par le conseil communal. 1,5 million sera investi dans le réaménagement de la « Rue des Prés » et l'aménagement du parking derrière l'église se chiffre à 1 million d'euros.

La Villa Bofferding sera aménagée en logements pour étudiants, le coût s'élève à 700.000 €. Des travaux routiers viennent d'être entamés à Hautcharage pour un montant de 780.000 €. 400.000 € sont prévus pour aménager un nouvel espace vert avec aire de jeux au centre de Hautcharage. Le HALL75, qui servait pendant 42 années de salle de fête, sera dorénavant remplacé par le « Käerjenger Treff ».

Le BIGK s'engage pour le maintien d'un commissariat de police de proximité à Bascharage, indispensable pour une commune de 10.000 habitants.

En matière de transport public, notre Commune est bien organisée depuis des années. La ligne 35 du TICE relie Clemency avec la ville d'Eschh 35 fois par jour. D'autre part, les lignes RGTR desservent notre Commune avec Pétange, Kleinbettingen et la ville de Luxembourg. Depuis le 1^{er} décembre, les bus circulent également pendant les nuits du weekend. En plus, les CFL desservent également les villes d'Esch et de Luxembourg. Sans la fusion de notre Commune, les services n'ont jamais pu être introduits pour les localités de Clemency et de Fingig.

En matière de la protection de l'environnement, notre Commune a fait de gros efforts. Nous sommes devenus membres actifs de l'Alliance pour le Climat et du Pacte Climat. Nos manifestations locales emploient exclusivement des gobelets réutilisables et tout prochainement nos localités seront équipées de bornes électriques pour charger les voitures à motricité électrique.

L'Echevine Josée-Anne Siebenaler-Thill et le conseiller Marc Hansen s'engagent avec toute leur énergie dans le projet humanitaire « Eng oppen Hand fir Malawi ». Récemment, Madame Siebenaler-Thill a visité le Malawi pour se faire une idée des efforts réalisés grâce à notre soutien financier.

Les travaux pour le centre polyvalent « Käerjenger Treff » avancent rapidement et un terrain de football supplémentaire à Bascharage est déjà praticable.

Du personnel supplémentaire a été engagé pour améliorer les services envers nos citoyens, respectivement pour répondre aux nouveaux besoins de nos jours. Cela vaut également pour rendre nos services informatiques plus efficaces.

La zone d'activités économiques est équipée de trottoirs, le parc du matériel roulant de notre service technique, forestier et de secours tient vient d'être agrandi.

Depuis la rentrée scolaire, notre école de musique a trouvé de nouveaux locaux dans l'ancien bâtiment LTPS réaménagé, un investissement de 1.226.702 € 574 élèves sont inscrits pour l'année en cours. D'autre part, notre Commune a investi 200.000 € pour l'acquisition de nouveaux instruments. À noter également que la section de l'Amiperas et les activités pour cours du soir y ont trouvé un nouvel espace.

Finalement le nouveau bâtiment a permis de reloger notre service technique du fait que les locaux de la mairie actuelle sont devenus trop petits. Il incombe d'ores et déjà aux nouveaux élus de se faire des idées sur un éventuel projet pour la construction d'un nouveau bâtiment administratif.

L'actuel collège des bourgmestre et échevins a fait de gros efforts pour l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement général. Finalement, un nouveau règlement des bâtisses commun pour toutes les localités de la commune de Käerjeng a pu être mis en application.

Au niveau de l'assainissement des eaux, la Commune a fait construire des bassins de rétention coûteux à Fingig et Bascharage-Biff.

Linger s'est vu attribuer un nouveau hall sportif et l'église a pu être raccordée à cette nouvelle installation de chauffage. Finalement, une toute nouvelle aire de jeux a été installée en plein centre.

À Clemency, notre Commune a fortement investi dans la construction de nouvelles infrastructures au profit de son club local de football.

Ensemble avec le « Cercle Culturel Claus Cito » notre Commune organise une exposition sur la Première Guerre mondiale. Je rappelle, il y a tout juste 5 années, que notre Commune avait organisé l'exposition « Gëlle Fra », une organisation qui a connu un succès exceptionnel. Je pense que notre commune avec ses 10.000 habitants a également une vocation culturelle. De ce point de vue, le BIGK soutient la décision du collège des bourgmestre et échevins d'investir 430.000 € dans cette exposition, qui, à nos yeux, deviendra un grand succès.

Nous sommes également d'avis qu'un nouveau centre d'intervention pour nos services de secours est incontournable, mais qu'il faudra, avant tout progrès dans ce dossier, attendre les décisions ministérielles en vue de la réorganisation des services de secours. La Commune de son côté est prête à réagir dans ce dossier dès qu'elle dispose de tous les éléments.

Au niveau des infrastructures routières, nous allons investir 562.000 € dans le renouvellement des rues « de la Gare », « de Fingig » et « des Champs ». Ces travaux prévoient également le renouvellement des conduites d'eau et autres conduites souterraines. À rappeler également que la dernière couche de roulement « Im Huelegäertchen » a finalement pu être réalisée.

À relever également les travaux autour du « château de Clemency », ainsi qu'au cimetière. Les rues « de Grass » et de l' « Église » ont été équipées de nouvelles bordures et une nouvelle couche de roulement y est prévue pour l'année 2017.

Des projets importants pour Clemency représentent la construction d'une nouvelle école pour le précoce et le préscolaire et un nouveau centre polyvalent « Kéintziger Treff », ensemble avec un parking pour quelque 200 voitures. Dans une deuxième phase, il est également projeté d'y aménager un parc de récréation avec des chemins piétonniers.

La salle des sports sera modernisée, elle sera équipée d'un nouveau revêtement du sol et des installations de chauffage et de ventilation écologiquement optimisées.

Un autre programme ambitieux pour la Commune est celui dénommé « 50 Bänken fir Käerjeng », une action qui ne vise non seulement la mise en place de nouveaux bancs, mais également la réfection des quelque 235 bancs dispersés sur tout le territoire de la Commune. Tous les habitants de la Commune sont invités à nous communiquer leurs propositions.

Les nouveaux afficheurs électroniques sont un outil formidable pour informer nos citoyens sur toutes les actualités de la Commune.

Déi gréng se sont fortement investis dans les domaines du groupe de travail climat, énergie solaire, pistes cyclables, M-Box, SICONA et trajets scolaires sécurisés. An ne pas oublier non plus la liaison cyclable / piétonnier entre Clemency et Sélange, nécessitant cependant la mise en place d'un petit pont.

LE BIGK est d'avis que tous les projets prévus par l'agenda « Käerjeng 2020 » ont été mis en œuvre. Nous en remercions le collège des bourgmestre et échevins et la majorité politique du conseil communal. Ainsi, une brochure a été publiée pour présenter un bilan intermédiaire aux citoyens de la Commune.

Après cinq années de fusion, nous pouvons dès à présent constater l'importance qu'a eue cette décision. À part la bonne collaboration entre dirigeants, mais également et grâce aux 25 millions d'euros de subventions étatiques. À ne pas oublier non plus que l'Administration des Ponts & Chaussées a fait réaménager diverses routes et bien d'autres vont suivre. Des 75 à 80 millions investis durant les dernières 5 années, quelque 30 millions ont été directement investis dans l'ancienne commune de Clemency.

Au nom du BIGK, je remercie spécialement le bourgmestre Michel Wolter, car sans son engagement, bien des choses n'auraient pas pu se réaliser des deux côtés du « Schack ». Le BIGK donne évidemment son aval au présent budget.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP) : Un budget de la continuité a été invoqué la semaine dernière lors de la présentation. En effet, une certaine continuité se constate dans le fait que comme les années précédentes, le budget a passé en toute vitesse la commission des finances. Nous avons déjà à plusieurs reprises critiqué que la commission ne dispose pas de délais raisonnables pour analyser en toute sérénité les documents. Les 23 et 24 novembre, les membres de la commission ont discuté sur un tout autre document que celui présenté définitivement aux membres du conseil communal. Depuis, le budget a été modifié sur quelque 37 positions. Nous critiquons cette façon de procéder, les membres de la commission des finances ont l'impression de ne pas être pris au sérieux.

La continuité se reflète également dans les dépenses incontrôlables des dépenses ordinaires. Depuis des années, nous critiquons cette évolution. Les nouvelles constructions créent logiquement de nouvelles dépenses au niveau de l'entretien, des réparations, du chauffage et du personnel.

Une dépense majeure est celle du personnel, bien que certains fonctionnaires ont quitté la Commune et malgré leur remplacement, du personnel supplémentaire est constamment engagé. Certes, certains engagements sont compréhensibles, d'autres nous semblent cependant exagérés. En tant que LSAP, nous n'étions pas d'accord avec les créations d'un ingénieur, respectivement d'un poste supplémentaire pour le service des relations publiques. Personnellement, nous ne critiquons pas ces personnes, qui font certainement du bon travail, mais il nous semble cependant peu normal que notre Commune engage un informaticien,

alors que des solutions couteuses nous sommes mis gratuitement à disposition par le syndicat intercommunal SIGI.

Nous sommes non plus les seuls à critiquer l'évolution des dépenses ordinaires. En 2016, le porte-parole du CSV a également rappelé au collège des bourgmestre et échevins à veiller à cette évolution. Cette remarque a été également reprise par le rapport de la commission des finances, qui depuis plusieurs années, se montre préoccupé par le fait que les dépenses augmentent substantiellement par rapport aux recettes.

Il est donc louable que le Gouvernement actuel avec son ministre de l'Intérieur ait eu le courage de procéder à une réforme des finances communales. Finalement, après trente années de discussion et même si la présente réforme n'est pas optimale pour toutes les communes du pays, nous pouvons nous réjouir de profiter d'une recette en plus de quelque 2 millions d'euros. Ce montant est vital pour la commune de Käerjeng et permet de garantir l'équilibre budgétaire entre les dépenses et recettes du budget ordinaire.

Le bourgmestre vient de critiquer cette réforme dans sa présentation du budget en invoquant que les clefs de répartition ne sont pas équitables pour toutes les communes. On peut être d'accord avec cette critique, néanmoins, il devrait savoir, en tant qu'ancien ministre de l'Intérieur, qu'il est difficile à répondre aux besoins individuels de toutes les communes du pays.

C'est probablement la première fois dans l'histoire du pays qu'un bourgmestre se plaint du fait que l'État lui attribue 2 millions d'euros sans contrepartie. Ce montant pourrait encore être plus important si notre Commune s'engageait encore plus dans la création de logements sociaux. Nous avons malheureusement raté l'occasion à investir plus dans ce domaine durant les dernières années.

Sur ce point, je voulais arrêter ma prise de position, mais quand j'ai entendu ce matin à la radio les propositions du CSV quant à la réforme des finances communales, permettez-moi encore quelques réflexions. Le CSV suggère pour garantir la compétitivité de l'économie luxembourgeoise de baisser encore plus le taux d'imposition en dessous de 20% pour les entreprises et sociétés. En contrepartie, l'impôt foncier devrait être augmenté par le facteur 5. En d'autres termes, le taux d'imposition pour les entreprises serait baissé et le manque de recettes devrait être équilibré au détriment des citoyens. Une telle politique n'est pas concevable avec le LSAP, nous préférons le modèle proposé par le Gouvernement actuel.

La semaine dernière, le LSAP a été critiqué pour sa position d'être contre une subvention étatique de l'aide à la fusion pour la construction du centre polyvalent à Bascharage. Je précise que nous ne nous opposons pas à une telle subvention, mais nous tenons à ce que la loi fixant l'aide à la fusion soit respectée, d'autant plus que la liste des projets avait été arrêtée à l'unanimité par le conseil communal. Dans ce contexte, je rappelle que c'est le bourgmestre lui-même qui avait proposé deux listes de priorité. Il nous semble donc évident que la Commune respecte cette loi qui a reçu l'aval de la Chambre des Députés.

La majorité n'a pas suivi notre argumentation, le ministre de l'Intérieur a rayé les 3 millions du budget et le collège des bourgmestre et échevins a dû adapter son budget en conséquence. Ces 3 millions ne sont cependant pas perdus et la Commune les touchera dès que les conditions sont remplies.

Nous constatons que la marge financière de notre budget ordinaire est assez serrée par le fait que le collège des bourgmestre et échevins se voit forcé de recourir à son fonds de réserve.

Il ne serait cependant pas impossible de faire des économies au niveau des dépenses ordinaires, je ne cite que l'exposition sur la Première Guerre mondiale, budgétisée avec 430.000 €. Le bourgmestre nous fait croire que les 430.000 € sont appropriés pour un tel événement, alors que la commune de Dudelange engage 280.000 € pour les manifestations

« Zeltic » et « Fête de la Musique ». J'ai vérifié le budget de la commune de Dudelange, les deux organisations ont été budgétisées avec un crédit de 155.495 €, donc plus ou moins la moitié du montant invoqué. L'affirmation du bourgmestre est donc fausse.

Les frais dépensés des « relations publiques » sont en croissance permanente. Nous dépensons actuellement 500.000 € pour nos festivités publiques, presque 40% en plus par rapport à 2015 ou encore cinq fois plus qu'en 2011. Une autre dépense importante concerne notre budget informatique pour l'année 2017. Nous ne connaissons malheureusement pas les détails des dépenses, mais nous pensons qu'il aurait été préférable de consulter avant tout progrès dans ce domaine notre syndicat intercommunal de l'informatique SIGI pour nous proposer des solutions adéquates. Les dépenses sont bien moins importantes lorsqu'on cherche des solutions communes avec les communes syndiquées.

Nous ne sommes non plus les seuls à critiquer cette façon de procéder, ces remarques ont également été formulées par différents membres de la commission des finances.

En 2016, le LSAP a critiqué un crédit de 100.000 € pour faire une analyse sur le fonctionnement de nos services administratifs. Dès à présent, le collège des bourgmestre et échevins semble partager notre opinion et a rayé le crédit du budget.

Käerjeng se trouve politiquement dans une situation spéciale, nous réalisons beaucoup de projets, lesquels ont été arrêtés d'un commun accord entre partis dans le cadre de la fusion des anciennes communes de Bascharage et de Clemency. Le LSAP soutient le programme de la fusion. Le CSV cependant reproche au LSAP qu'il s'oppose constamment aux projets lancés. J'ai fait l'analyse des votes durant l'année 2016 et je peux désormais vous informer que pour les 117 votes, le LSAP a donné 111 fois son aval, ce qui équivaut à un pourcentage de 95%. Nous sommes donc loin d'un parti de « Neinsager ». Bien au contraire, nous avons soutenu tous les projets prévus par la fusion. Si les 95% ne suffisent pas au CSV, nous lui conseillons d'aller en Corée du Nord, où la majorité est encore applaudie par l'opposition.

Tout un amalgame de projets trouve notre accord. Nous aurons cependant préféré lire un crédit pour l'extension du parking à la gare de Bascharage. Un agrandissement du parking nous semble primordial, puisque les voitures se garent déjà de part et d'autre dans les quartiers résidentiels. Nous regrettons également qu'il n'ait pas été investi dans la sécurisation des passages pour piétons, malgré l'inscription d'un crédit de 150.000 €. Même remarque vaut pour l'élaboration d'un concept de stationnement, respectivement de la mobilité pour tous. Comme les crédits afférents ont de nouveau été repris dans le budget 2017, nous espérons qu'ils trouveront leur application au courant de l'année. Au sujet du concept de stationnement, nous nous posons sérieusement la question s'il va se réaliser. C'est pour la cinquième fois que ce crédit figure au budget, alors qu'aucune activité n'a eu lieu dans ce domaine.

Nous constatons également et contrairement aux dires du bourgmestre que l'exposition sur la Première Guerre mondiale serait financée par la recette unique de la transaction immobilière avec Delphi. Cette recette est bien budgétisée au service ordinaire alors que le crédit pour l'exposition fait partie du service ordinaire.

Encore un mot sur la situation des emprunts, on vient de nous parler d'intérêts négatifs et le bourgmestre nous a quasiment parlé d'intérêt remboursé. Ceci ne peut être le cas, sinon ce remboursement devrait figurer sous la rubrique des recettes du budget ordinaire.

Nous ne voulons pas simplement critiquer tout le budget puisqu'il contient également des éléments qui trouvent notre accord. Nous saluons expressément les efforts entamés dans les domaines de l'environnement, de la biodiversité, de la mobilité douce et du pacte climat. Même vaut pour l'acquisition d'un logement social à Linger, une bonne initiative et nous

espérons que ce ne sera pas le seul logement et que la Commune multiplie ses efforts dans ce domaine.

L'aménagement d'une nouvelle aire de jeux spacieuse à Hautcharage trouve notre soutien entier. Reste à prévoir une installation similaire à Bascharage, afin que les parents ne doivent plus se déplacer en voiture pour amener leurs enfants sur une aire de jeux attractive.

Je veux finalement remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du présent document.

Conseillère Danielle SCHMIT (Indépendante) : En 2016 beaucoup de projets ont été entamés, respectivement achevés, pour ne citer que quelques-uns : le réaménagement du foyer du jour « Kaweechelchen », l'extension du centre de recyclage, Käerjeng goes Internet, le déménagement de l'école de musique dans ses nouveaux locaux de la « Rue de la Résistance », l'extension du parking près de l'église et l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux à Linger.

D'autres projets ont bien avancé : aménagement de trottoirs dans la zone d'activités économiques, la deuxième phase du réaménagement de la « Rue de la Résistance », le parking à Clemency, la construction d'une nouvelle école pour le précoce et préscolaire à Clemency, le « Käerjenger Treff » à Bascharage et la première du réaménagement du centre de la localité de Hautcharage.

Bien d'autres projets entrent dans leur phase d'exécution en 2017 : l'extension de la piste cyclable reliant Clemency avec la commune de Messancy, le renouvellement des « Rue de la Gare » et « Rue de Fingig », la planification du « Kéinziger Treff » avec le réaménagement du centre de la localité, la rénovation de la salle des sports à Clemency avec renouvellement du sol et mise en place d'une ventilation adéquate. En tout, le budget 2017 prévoit un investissement de 6 millions d'euros pour Clemency.

Bascharage voit démarrer les projets : nouvelle piste cyclable et chemin piétonnier le long du « Mierbaach », réaménagement de la « Rue des Prés », aménagement de logements pour étudiants dans l'ancienne école de musique, démolition du HALL75, devant faire place à une école préscolaire avec maison relais. La fermeture définitive du HALL75 sera fêtée par une dernière grande exposition sur la Première guerre mondiale, ainsi que diverses manifestations en collaboration avec les différentes harmonies de la commune.

À Linger, la Commune va acquérir un logement pour l'hébergement de réfugiés.

1,45 million d'euros seront investis en 2017 à Hautcharage : aménagement d'une nouvelle aire de jeux spacieuse (400.000 €), réaménagement du centre de la localité, pose d'une nouvelle conduite d'eau reliant Fingig à Hautcharage et renouvellement de diverses conduites souterraines.

Comme on peut le constater, la Commune investit dans toutes ses localités pour étendre l'offre socioculturelle.

Le budget rectifié 2016 et le budget 2017 sont orientés vers une évolution future de la commune de Käerjeng et de tous ses habitants.

Je veux également profiter de l'occasion pour tirer un bilan personnel. Lors de la présentation du budget 2016, je me suis définitivement distancée du LSAP du fait que je n'étais plus d'accord avec sa manière de faire de la politique. Faire partie de l'opposition ne signifie pas de critiquer systématiquement tout et de voter par principe contre toute proposition sans disposer soi-même d'une meilleure alternative.

J'ai pu constater ces dernières années que la majorité actuelle a su faire une politique fructueuse dans l'intérêt de ses citoyens. En tant que conseillère indépendante, j'ai pu soutenir cette politique pendant une année.

Cette dernière année m'a également laissé le temps de réflexion si je voulais vraiment continuer dans la vie politique communale. L'option d'arrêter après 6 années aurait été le choix le plus facile, mais cette façon d'agir de correspond pas à mon caractère. Dans ma profession de médecin généraliste, je travaille quotidiennement pour une amélioration de l'état de santé de mes patients, afin de préserver leur qualité de vie physique.

Ma fonction de politicienne au niveau communal me permet de travailler pour une amélioration de l'entourage, du logement, de la qualité de travail et de l'éducation des citoyens, un ajout parfait à ma profession de médecin.

Si à ces éléments on ajoute encore que peu de femmes s'engagent dans la politique, malgré tout effort dans le domaine de l'égalité des chances et du quota de femmes, je pense que je puisse donner une valeur ajoutée à la politique communale, actuellement un domaine des hommes.

En résumé, j'ai décidé de me porter candidate lors des élections communales 2017. Comme je ne puisse pas le faire en tant qu'indépendante, j'ai tiré un deuxième bilan pour trouver un parti qui est le plus proche mes idéologies politiques.

Ayant pu constater durant cette dernière période législative quel bon travail la majorité actuelle, notamment le bourgmestre Michel Wolter avec son parti, a su réaliser, je me suis décidée à rejoindre le CSV et de me porter candidate lors des prochaines élections communales, convaincue d'être enfin respectée en tant que femme et politicienne.

Conseiller Frank PIRROTTE (CSV) : Je tiens tout d'abord à remercier le personnel communal et le collège des bourgmestre et échevins ayant contribué à l'élaboration de ce document.

Depuis la fusion du 1^{er} janvier 2012 cinq années se sont écoulées. Le travail de la majorité CSV, déi gréng, BIGK est marqué par la mise en œuvre du concept « Käerjeng 2020 », d'une modernisation constante et de la réalisation des projets de fusion, le tout dans la limite des capacités financières de la Commune. Même si le ministre de l'Intérieur ne veut pas libérer des subventions pour certains projets de fusion, nous ne nous laissons pas freiner dans la réalisation de ces projets, vitaux pour l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens

Nous continuerons à investir dans le génie civil, aussi bien dans l'aménagement de nos infrastructures routières que dans le renouvellement de nos infrastructures souterraines de canalisation, eau, gaz et communication. Bien que ces projets soient peu populaires, je suis d'avis que les générations futures nous remercient. Intéressante à citer me semble également la deuxième phase du réaménagement de la « Rue de la Résistance », la « Rue des Prés », ainsi que diverses rues dans le centre de Hautcharage.

Neuf projets ont pu être clôturés en 2016, notamment la première phase de la « Rue de la Résistance », le foyer du jour « Kaweechelchen » à Hautcharage, le quatrième terrain de football à Bascharage, l'école de musique, certains chemins ruraux et l'aire de jeux à Linger. Pour 2017, divers projets seront entamés, respectivement achevés : les aménagements de routes précitées, le centre de Clemency, le « Käerjenger Treff » et les trottoirs dans la zone d'activités économiques « Op Zaemer ». L'ensemble de ces investissements s'élève à 20 millions d'euros. À ne pas oublier non plus, l'aménagements des rues « de la Gare » et « de Fingig » à Clemency et la « Rue des Prés » à Bascharage. La Villa Bofferding sera aménagée

en logements pour étudiants et Hautcharage se verra attribuer une nouvelle aire de jeux spacieuse en plein centre de la localité.

Cette majorité s'est largement investie afin d'intégrer les nouvelles infrastructures dans l'entourage existant des différentes localités. Ainsi le centre de Clemency sera entièrement réaménagé, ensemble avec la nouvelle école pour le précoce / préscolaire et le « Kéinziger Treff ». À Bascharage, après l'ouverture du « Käerjenger Treff », le HALL 75 sera démoli pour faire place à une nouvelle structure hébergeant une école préscolaire avec maison relais.

En 2014, il nous était encore possible d'améliorer la couverture des coûts pour nos diverses offres de services, en 2016 cette évolution est moins positive et 2017 n'améliorera pas cette tendance. Nous devons dans le futur prendre des mesures afin rétablir de nouveau l'équilibre entre les coûts et leurs recettes selon le principe du pollueur – payeur.

Nous continuerons à être actifs en matière d'actions sociales. Nous espérons que les projets en collaboration avec le « Fonds du Logement » et de la « Société des Habitations à Bon Marché SNHBM » puissent enfin démarrer, créant ainsi quelque 70 nouveaux logements, deux projets vitaux et tellement attendus par nos citoyens.

Nous espérons également pouvoir avancer dans le dossier « contournement de Bascharage », bien que la commune de Sanem fasse tout pour bloquer ce projet. Nous restons confiants en le ministre du Développement durable et des Infrastructures, qu'il prendra ses responsabilités afin que ce projet puisse être mené à une bonne fin, le tout dans l'intérêt et de la santé de nos citoyens.

La situation financière de notre Commune reste positive, même si nous ne profiterons que partiellement de la réforme des finances communales. Les recettes restent plus ou moins au même niveau, ce qui veut dire que les grandes industries implantées sur nos sites industriels ne gèrent que peu de bénéfices. Si l'État ne révisé pas les clefs de répartition, notre Commune se voit forcé de recourir à un emprunt dans les années à venir. Pour l'instant, nous disposons toujours d'une capacité annuelle d'investissement de 12 à 15 millions d'euros. Chaque projet lancé par la majorité est financièrement assuré jusqu'à sa réalisation. Nous comptons avoir en fin d'année un excédent de 20 millions d'euros.

Quelques mois avant les prochaines élections communales, je peux présenter un bilan positif des travaux de la majorité CSV, déi gréng, BIGK. Le concept « Käerjeng 2020 » est réalisé point par point. Un agenda « Käerjeng 2030 » est en pleine planification. En fin de période législative, notre Commune a investi entre 70 et 80 millions d'euros dans la modernisation de ses cinq localités. À soulever également que le budget 2017 prévoit un investissement de 6 millions pour les localités de Clemency et de Fingig. Cela équivaut à 33% du volume total des investissements. Personne ne peut donc prétendre que cette majorité néglige les localités de l'ancienne commune de Clemency.

Le programme d'investissement pour l'année 2017 est impressionnant et répond aux besoins futurs de nos habitants. Le programme de la coalition est réalisé conséquemment. Ceci dit, les représentants du CSV soutiennent le budget 2017.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je vous remercie pour vos prises de position constructives.

Dans la continuité des deux dernières périodes législatives, ce collège des bourgmestre et échevins a continué son engagement et investi conséquemment dans la modernisation continue de la commune de Käerjeng. Cet engagement aura encore des effets sur les budgets 2018 et 2019. La fusion de deux communes nous a permis, ensemble avec nos

collègues de Clemency et de Fingig, d'investir substantiellement dans ces deux localités. Les années à venir prévoient un investissement supplémentaire de quelque 17 millions.

Si Monsieur Cruchten parle de continuité, je le peux aussi. Ses interventions se limitent toujours à quelques sujets. Il mélange constamment la thématique des logements sociaux avec les logements communaux. Nous n'avons pas vendu nos logements sociaux « Rue de la Résistance » sur le marché privé, mais bien au « Fonds du Logement », un acteur compétent dans le domaine des logements sociaux. La gérance de logements communaux nécessiterait également du personnel communal supplémentaire. Comme le LSAP critique constamment notre politique du personnel, il ne donnerait certainement pas son aval à une telle décision.

Je suis personnellement déçu que nous disposions depuis 4 années de plans pour la construction de 70 logements et que les acteurs concernés nous laissent attendre. D'après les derniers pourparlers, le « Fonds du Logement » et le S.N.H.B.M devraient démarrer leurs projets au courant de l'année. Les procédures sont très fastidieuses et la Commune n'a aucune influence dans ces dossiers.

Dans le dossier des réfugiés, Monsieur Cruchten était le seul politicien de l'opposition qui a voulu semer le trouble entre la majorité et l'opposition. On nous a reproché une inactivité dans ce domaine, alors que nous avons bien trouvé un arrangement avec les instances étatiques compétentes, afin de pouvoir accueillir des réfugiés à Bascharage. D'après nos dernières informations reçues, les procédures de plan d'aménagement particulier pour la « structure d'accueil pour réfugiés » et pour « Centre intégré pour personnes âgées » vont être lancées en début de l'année 2017. Le premier coup de pelle pour le « centre intégré pour personnes âgées » est prévu pour 2018. Ce projet n'est d'ailleurs réalisable que grâce aux acquisitions de terrains du côté de Sanem, qui après ont pu être échangés avec des parcelles au lieu-dit « Hinter Acker ». Je vous rappelle également que le LSAP a refusé à donner son accord à cette transaction, il s'est positionné du côté du bourgmestre de Sanem au détriment des intérêts des citoyens de la commune de Käerjeng.

Une autre stratégie du LSAP consiste à mettre en cause l'engagement d'un informaticien au service de notre commune. Je veux souligner une fois encore que la commune de Dudelange dispose d'un service informatique de 9 personnes. À l'heure de la digitalisation et du « paperless », nous sommes d'avis que notre Commune doit se préparer à la transition vers ces nouvelles technologies. Le syndicat SIGI n'est pas en mesure de garantir ces multiples changements dans l'informatique.

Mes chiffres avancés pour les événements « Zeltic » et « Fête de la musique » à Dudelange se basaient sur des informations reçues par l'organisateur lui-même. L'exposition sur la Première Guerre mondiale est budgétisée par une dépense de 430.000 € et je précise encore une fois qu'il ne s'agit pas de la dépense nette. Au final, l'exposition projetée représente 0,2 % du programme d'investissement de la commune de Käerjeng pour les années 2012 à 2017. Si le LSAP n'est pas d'accord avec cette manifestation, nous laissons juger nos citoyens sur l'opportunité de l'exposition. Le LSAP était déjà contre l'exposition de la « Gëlle Fra » qui a connu un succès foudroyant avec quelque 40.000 visiteurs.

Le LSAP reproche à la majorité de ne pas avoir prévu de crédit pour l'extension du parking à la gare de Bascharage. Je vous rappelle que nous avons bien contacté les responsables de l'État et que le ministre du ressort nous a promis de lancer une étude pour la construction d'un parking à plusieurs étages. La commune de son côté est disposée à aménager des places de stationnement complémentaire du côté de Bascharage. Nous n'avons pas encore inscrit de crédit afférent au budget 2017 en attendant l'engagement définitif du Gouvernement dans ce dossier. D'autant plus, nous aimerons disposer d'une option au cas où la commune de Sanem s'obstine à bloquer le projet du contournement de Bascharage.

Le LSAP s'obstine à critiquer deux services administratifs qui ont été renforcés par du personnel supplémentaire. Je vous rappelle encore une fois que ce ne sont pas ces dépenses qui pèsent lourdement sur le budget ordinaire. Ce sont plutôt les multiples dépenses dans les domaines des services de secours, des maisons relais et de l'école de musique qui grèvent lourdement notre budget, les dépenses communales augmentent constamment alors que les participations étatiques stagnent. Cette tendance vaut également pour les années à venir et nous ne sommes actuellement pas en mesure de juger les effets de la réforme des finances communales.

Je pense que nos habitants sont bien à même à juger de ce que la commune de Käerjeng a réalisé pendant les dernières cinq années. Je veux finalement m'adresser à Madame Danielle Schmit, je me réjouis de cette nouvelle collaboration et je suis persuadé qu'ensemble nous pourrons faire une politique fructueuse dans l'intérêt de tous nos citoyens.

Budget rectifié 2016 : Approbation par 10 voix (CSV – déi gréng – BIGK, Indépendante) contre 6 (LSAP).

Budget 2017 : Approbation par 10 voix (CSV – déi gréng – BIGK, Indépendante) contre 6 (LSAP).

Tableau récapitulatif du budget rectifié de l'exercice 2016		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	38.684.120,38	5.877.501,45
Total des dépenses	33.096.233,73	20.875.844,57
Boni propre à l'exercice	5.587.886,65	
Mali propre à l'exercice		14.998.343,12
Boni du compte 2015	25.905.882,76	
Mali du compte 2015		
Boni général	31.493.769,41	
Mali général		14.998.343,12
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 14.998.343,12	+ 14.998.343,12
Boni présumé fin 2016	16.495.426,29	
Mali présumé fin 2016		

Tableau récapitulatif du budget de l'exercice 2017		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	38.214.616,56	4.868.793,72
Total des dépenses	34.142.669,60	19.9.9.929,58
Boni propre à l'exercice	4.071.946,96	
Mali propre à l'exercice		15.041.135,86
Boni présumé fin 2016	16.495.426,29	
Mali présumé fin 2016		
Boni général	20.567.373,25	
Mali général		15.041.135,86
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 15.041.135,86	+ 15.041.135,86
Boni définitif	5.526.237,39	
Mali définitif		

Point 5) Personnel communal – Fixation des effectifs du cadre fermé des fonctionnaires communaux pour l'année 2017.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Il s'agit d'une simple formalité administrative en relation avec dispositions en vigueur réglant des avancements dans les diverses carrières.

Approbation unanime.

Point 6) SICONA-OUEST – Budget ordinaire 3/542/648212/99001S - Approbation du programme d'action annuel 2017.

Echevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng) : Le programme d'action annuelle 2017 est similaire à celui de l'année précédente. L'entretien des biotopes représente la majeure partie des dépenses. Un grand accent est mis sur la taille des haies en dehors des localités, dans les zones Natura 2000 et le long des chemins ruraux. D'autres travaux d'entretien concernent le talus « Op Zaemer », les vergers, les prairies maigres et humides, ainsi qu'un nouveau projet au lieu-dit « Rue Nicolas Meyers ».

Dans le domaine des biotopes sont prévus des travaux de plantations spécifiques et rares. 5 autres projets sont en planification et restent en suspens jusqu'à ce que la nouvelle loi fixe clairement l'attribution des éco-points.

D'autres crédits sont prévus pour pertes de récolte, information et sensibilisation des citoyens, panneau d'affichage pour le « Moukebrill » et 15 après-midi pédagogiques en matière d'écologie pour les élèves de la commune.

Le budget total s'élève à 272.000 €, 150.000 € sont à charge de la commune de Käerjeng, le reste est financé par le SICONA.

Approbaton unanime.

Point 7) Subvention aux particuliers dans le cadre du pacte climat, destiné à l'achat d'un vélo à assistance électrique favorisant la mobilité douce.

Echevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng) : Dans le cadre du Pacte Climat la commune de Käerjeng vient d'introduire en février 2016 un catalogue des subventions à allouer aux particuliers pour les mesures prises, servant à réduire la consommation en énergie et favorisant l'emploi d'énergies renouvelables, toujours dans le but de lutter contre le changement climatique, réduire les émissions en CO2 et soutenant ainsi la Commune dans ses efforts dans le cadre du pacte climat. Considérant que le Pacte Climat se préoccupe également de la mobilité douce, le collège des bourgmestre et échevins propose l'introduction d'un règlement instituant une subvention unique, réservée aux citoyens de la commune de Käerjeng et destinée à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Les vélos à assistance électrique sont une vraie alternative pour parcourir les petites et moyennes distances. À côté de leur valeur écologique, ils représentent également un complet pour la bonne santé des utilisateurs.

Nous sommes actuellement en train d'élargir notre réseau de pistes cyclables, une tendance que l'Etat poursuit également au niveau national permettant ainsi à relier les différentes localités entre elles. En 2017, nous allons installer des « M-Box » sur le territoire de la commune, permettant aux cyclistes de garer leur vélo en toute sécurité.

Pas mal de gens affirment que le trafic est propre à la commune. Avec cette action, nous essayons par tous nos moyens à diminuer le trafic interurbain.

La tendance vers les vélos à assistance électrique se développe partout en Europe et par l'attribution d'une participation financière unique de 200 € par « Pedelec », nous voulons motiver nos citoyens à utiliser ce nouveau type de vélo. Comme pour les autres subventions accordées dans le cadre du Pacte Climat cette mesure vaut à partir du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2018. Une prorogation du délai est toujours envisageable sur décision du conseil communal.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP) : Dans ce contexte, nous proposons également d'introduire une subvention pour l'achat d'appareils frigorifiques à efficacité énergétique.

Echevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng) : Cette forme de subvention devient de moins en moins efficace puisqu'une large majorité achète déjà ce type d'appareil.

Conseiller Marc HANSEN (déi gréng) : Lors de l'introduction du catalogue de subvention, nous nous sommes basés sur ceux que l'État subventionne également. Cette façon d'agir

nous permet d'accorder les participations financières en toute légalité et sans besoins en personnel du fait que l'État a déjà procédé au contrôle de légitimité de la demande. Sur décision de l'État, la Commune se rallie avec un certain pourcentage.

Une large majorité des consommateurs s'achètent des appareils frigorifiques par le fait qu'ils voient baisser leurs factures en énergie électrique. Il est cependant prévu que la commission de l'environnement tirera fin 2018 un bilan sur les mesures prises.

Conseiller Frank PIRROTTE (CSV) : Pourquoi ne pas subventionner, à côté des vélos à assistance électrique, d'autres moyens de transport à propulsion électrique ?

Echevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng) : Nous nous sommes fixés à l'heure actuelle sur les vélos à assistance électrique parce ce qu'ils sont les plus populaires.

Approbaton unanime.

Point 8) Transaction immobilière – Approbation de l'acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et la Fabrique d'Église de Bascharage en relation avec l'acquisition d'un terrain au lieu-dit « Auf Acker » d'une contenance de 43,40 ares.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : La commune acquiert un terrain de la Fabrique d'Église de Bascharage d'une contenance de 43,40 ares au prix de 19.530 €

Approbaton unanime.

Point 9) Transaction immobilière – Approbation de l'acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et les époux Back Scheerer en relation avec un échange de terrains avec paiement d'une soulte au lieu-dit « Rue du X Septembre » à Bascharage.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : La commune échange une parcelle de 0,02 are contre un terrain de 2,02 ares avec paiement d'une soulte de 50.000 €

Approbaton unanime.

Point 10) Exposition « Les Luxembourgeois et la Grande Guerre » - Approbation de la convention conclue entre le collège des bourgmestre et échevins et l'association sans but lucratif « Cercle Culturel Claus Cito ».

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : La convention a comme objet l'organisation de l'exposition sur la Première Guerre mondiale au HALL 75 à Bascharage du 23 mai 25 juin 2017 et définit les missions et interventions des parties contractantes dans le cadre de cette exposition.

Approbaton par 10 voix (CSV, déi gréng, BIGK, Indépendant) contre 6 (LSAP).

Point 11) Commissions consultatives de la commune de Käerjeng – Remplacement de membres démissionnaires.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Sur propositions du CSV, il incombe au conseil communal de procéder à divers changements au sein des commissions consultatives. Dans la commission de la jeunesse, 3^{ème} âge et des loisirs, les membres démissionnaires Madame Christiane Weidenhaupt et Monsieur Frank Pirrotte seront remplacés par les Messieurs Christian Kirwel et Thierry Sturm. Monsieur Dan Majerus remplacera Madame Christiane Weidenhaupt au sein de la commission de surveillance de l'école de musique et Monsieur Frank Reiffer dans la commission de l'intégration. Finalement Monsieur Frank Reiffer est remplacé par Monsieur Arsène Braun dans la commission de la mobilité et par Monsieur Marc Muller dans la commission des loyers.

Approbation unanime.

Point 12) Motion concernant la campagne de sensibilisation gouvernementale « Ensemble contre le gaspillage alimentaire ! », introduite par le conseiller Yves Cruchten (LSAP) en date du 25 novembre 2016.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Je passe la parole au conseiller Yves Cruchten pour présenter la motion du LSAP.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP) : Je tiens à souligner que la motion émane gouvernement et que nous sommes d'avis qu'elle devrait également être soutenue par les communes.

Echevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng) : la motion élaborée par le ministère de l'Agriculture et introduite par le LSAP trouve notre soutien.

Il est inacceptable qu'un tiers des produits alimentaires mondiaux soit gaspillé alors qu'un milliard de la population mondiale est victime d'une famine.

Tenant compte qu'un tiers des surfaces agricoles est arrosé pour rien, que par contre cette eau manque à d'autres endroits et considérant que la production et la destruction des produits alimentaires créent un surplus en CO₂, équivalent aux émissions éjectées par un pays comme la Chine, nous nous rendons tous compte de la complexité du problème.

En tant que commune faisant partie du Pacte Climat, nous proposons donc une ajoute au texte et qui correspond à la philosophie de notre commune.

Dans le texte proposé manque le volet du traitement des déchets, tel que prévu par la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets. Une diminution du gaspillage alimentaire va de pair avec une diminution des émissions en CO₂, un facteur important dans le cadre du Pacte Climat. L'administration de l'Environnement, division des déchets s'est penchée sur cette thématique et vient de publier une étude sur le gaspillage alimentaire en février 2016, retenant que 30% des déchets sont relation directe avec le gaspillage alimentaire. Avec une certaine satisfaction, je peux cependant vous informer qu'en 2010, une étude a démontré que dans

l'ancienne commune de Bascharage le pourcentage des déchets organiques trouvés dans les poubelles grises se limitait à 19 %, donc nettement en dessous de la moyenne nationale. Avec l'introduction en 2014 de notre nouveau concept du traitement des déchets, nous espérons encore diminuer ce pourcentage. Par le biais de campagnes de sensibilisation nous voulons réduire les 19% restant d'un tiers, sachant qu'en principe tous les déchets organiques devraient être déposés dans les poubelles vertes.

Il est cependant évident que la sensibilisation devra commencer à l'achat des produits alimentaires, une explication sur les notions « à consommer jusqu'au... » et « à consommer de préférence avant le ... ».

Nous nous engageons également au niveau des Maisons Relais pour éviter au mieux tout gaspillage alimentaire. Notre règlement interne prévoit que les parents doivent informer les responsables jusqu'à 8h30 de la non-participation de leurs enfants aux repas du midi. Les élèves mangent dans de petits groupes et les enfants sont servis individuellement. Dans un prochain cahier des charges, nous insistons à ce que l'exploitant de la cantine nous communique le pourcentage des déchets alimentaires. Nous sommes ouvertes à toute autre coopération pour réduire au minimum le gaspillage alimentaire dans toutes nos structures.

À l'unanimité des voix la motion retravaillée est approuvée

Point 13) Questions et réponses.

Conseiller Fred REUTER (LSAP) : Certains arbres ont été abattus à Clemency, est-ce que la commune était au courant ?

Echevin Jeannot JEANPAUL (BIGK) : Oui, certains arbres ont dû être enlevés par l'administration des Ponts & Chaussées et le service technique communal. Ils vont être remplacés.